

# **COMPTE-RENDU RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 21 FÉVRIER 2020 à 20 H**

## **COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2019 COMMUNE ET ASSAINISSEMENT**

Madame le Maire quitte la salle afin que le Conseil délibère sur les Comptes Administratifs 2019. Le Conseil donne son accord à l'unanimité puis Madame le Maire reprend la présidence

### **REPRISE DES RÉSULTATS 2019**

Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

## **AUTORISATION ENGAGEMENT, LIQUIDATION & MANDATEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**

Afin de pouvoir mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif, le Conseil donne son autorisation à l'unanimité.

### **ADMISSIONS EN NON-VALEUR**

Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour l'admission en non-valeur de deux titres irrécouvrables, datant de 2018.

## **AVIS CESSION LOGEMENTS CITÉ NOUVELLE**

Cité Nouvelle consulte la commune au sujet de son plan de vente HLM pour son patrimoine immobilier. La vente est proposée en priorité aux locataires en place et pour les logements vacants aux locataires de Cité Nouvelle dans le département. Si un locataire ne souhaite pas acquérir le logement qu'il occupe, il a droit au maintien dans les lieux. Cité Nouvelle procédera au remboursement partiel des emprunts contractés pour le financement de l'opération à l'issue des ventes. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

## **DÉCLASSEMENT ET DÉSAFFECTATION LOGEMENTS DE FONCTION INSTITUTEURS**

Les deux appartements situés au-dessus de l'ancienne école sont toujours affectés au logement des instituteurs, alors qu'il n'y a plus d'enseignant ayant le grade d'instituteur depuis plusieurs années. Le Conseil accepte à l'unanimité de les désaffecter, sous réserve d'avoir l'avis favorable du Préfet si cela s'avérait nécessaire.

## **SUPPRESSION INDEMNITÉ DE CONSEIL TRÉSORIER MUNICIPAL**

L'indemnité de conseil versée au Trésorier est supprimée dès 2020.